

AVIS

Consultations publiques

Le 23 avril dernier, le conseil municipal de la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour procéder aux consultations publiques portant sur le projet de développement résidentiel du site Contrecœur de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

L'OCPM a été institué en 2002 par l'article 75 de la *Charte de la ville de Montréal*. Il réalise des mandats de consultation publique relatifs aux différentes compétences de la Ville de Montréal, notamment sur les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Pour plus de détails sur le déroulement de cette consultation ou pour consulter toute la documentation pertinente – études, cartes, analyses, avis, etc. - nous vous invitons à consulter la section « Consultations publiques – en cours » du site de l'Office de consultation publique de Montréal au :

www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp.

La SHDM vous convie à participer en grand nombre à cette importante consultation.